



## Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 7 mai 2018

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Alwin de Prins, Lynn Spielmann, Axel Urhausen, Alex Goergen, Paul Marcy, Marie-Paule Hoffmann, Ralf Lentz, Caroline Weber

Assiste : Daniel Dax

Excusé : Heinz Thews

### 1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 26 mars 2018

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 26 mars 2018 est approuvé.

### 2. Point Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS)

Le Conseil d'administration est informé qu'Alwin de Prins prendra les fonctions de Directeur du Luxembourg Institute for High performance in Sports (LIHPS) à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Suite à cette nomination, le Conseil d'administration a discuté et validé les changements suivants concernant la répartition des tâches au sein des différents organes du COSL avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2018 :

- Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, Alwin de Prins renonce à la fonction de Président du Bureau technique et de membre du Bureau exécutif, tout en restant membre du Conseil d'administration et du Bureau technique du COSL
- En accord avec les dispositions de l'article 43 alinéa 3 des statuts du COSL, le Conseil d'administration a désigné Marie-Paule Hoffmann à la fonction de Présidente du Bureau technique. Cette désignation sera soumise à la ratification des membres actifs du COSL lors de la prochaine assemblée générale fixée au 23 mars 2019
- Ralf Lentz succèdera à Marie-Paule Hoffmann en tant que Président de la Commission sportive A
- Alex Goergen assurera la Présidence de la Commission des athlètes.

### 3. Recrutement interne COSL

Le Conseil d'administration est informé des dernières évolutions concernant le recrutement d'un High Performance Manager. Alors que les négociations en vue de mettre en place un contrat de travail tenant compte de tous les points soulevés lors des négociations au cours des dernières semaines avaient bien avancé, le candidat pressenti pour le poste vient d'informer le COSL de sa décision de ne pas pouvoir réserver de suite favorable aux négociations. Le Conseil d'administration regrette la décision du candidat et suggère de reprendre le processus de recrutement d'un HPM.

Le Conseil d'administration prend note de l'absence prolongée du directeur administratif.

#### **4. Adaptation de critères spécifiques du sport d'élite**

Le Conseil d'administration valide les nouveaux critères suivants pour l'appartenance au cadre Elite :

- Tir à l'arc : ajout de plusieurs événements d'envergure considérés comme HLISC, ajustement du critère qualitatif et ajout d'un critère complémentaire (1/24 finales d'un HLISC, à condition d'avoir remporté un tour préliminaire aux 1/24 finales).

Les nouveaux critères seront d'application pour la prochaine révision des cadres du COSL qui seront présentés en janvier 2019.

#### **5. Evénements multisports 2019**

Le Conseil d'administration est informé des dates des différents événements multisports au programme durant l'année 2019, dont les préparatifs sont en cours.

#### **6. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports**

p.m.

#### **7. Divers**

p.m.

Daniel Dax